



SBMP
APSPM
APSFM

Schweizerischer Berufsverband für Medizinphysikerinnen und
Medizinphysiker
Association professionnelle suisse des physiciens médicaux
Associazione professionale svizzera dei fisici medici

SGSMP
SSRPM
SSRFM

Tarif pour l'obtention et le renouvellement de la spécialisation SSRPM

Conformément aux directives pour l'obtention de la spécialisation SSRPM en physique médicale, le comité directeur de l'APSPM a fixé les taxes pour l'obtention et le renouvellement du titre de spécialiste SSRPM en physique médicale.

1. Finance d'inscription à la procédure de reconnaissance

100.- SFr. pour 3 années, y compris le rapport annuel du mentor.
30.- SFr. pour chaque année supplémentaire.

2. Taxe d'examen

(a) **Membre APSPM** (deux cotisations annuelles au moins ont été versées avant l'inscription à l'examen)

examen écrit **150.- SFr.**
examen oral **150.- SFr.**

(b) **Non membre APSPM**

examen écrit **300.- SFr.**
examen oral **300.- SFr.**

3. Candidats au bénéfice d'une spécialisation acquise à l'étranger

inscription **100.- SFr.**
examen écrit **300.- SFr.**
examen oral **300.- SFr.**

La commission de spécialisation règle l'étendue de l'examen des candidats avec une spécialisation acquise à l'étranger.

4. Taxe de renouvellement de la spécialisation

forfait **500.- SFr.**

La cotisation annuelle de membre APSPM inclus la taxe de renouvellement de la spécialisation (sur une période de 5 ans).